

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
PACA



A retenir



BLE DUR

Stades:

Secteurs précoces, de Narbonne jusqu'à la Camargue : pour Anvergur, grande hétérogénéité de stades qui s'étalent de la F1 qui pointe pour des semis de mi-octobre à fin tallage pour les semis de janvier, voir 2-3 feuilles pour les derniers blés de mi-février.

Secteurs tardifs : Alpes de Hte Provence et Nord Gard : stade début tallage à 2 nœuds.

Maladies fongiques: Vigilance accrue sur rouille jaune et rouille brune. De nouveaux foyers de rouille jaune sont signalés et premières observations de rouille brune dans le Gard.

ORGE D'HIVER

Maladies fongiques : de l'oïdium est toujours observé sur de nombreuses parcelles d'orge d'hiver sur plusieurs secteurs: Hérault, Vallée du Rhône, Gard, Camargue.

BLE DUR

• Stades phénologiques et état des cultures

Dans la partie la plus précoce: de Narbonne à Nîmes en passant par la Camargue, les blés de la variété Anvergur et RGT Voilur semés entre le 10 et le 17 octobre ont la dernière feuille (la F1) qui pointe. Les blés semés à une date plus « classique » du 20 octobre à mi-novembre ont la F2 définitive sortie à 50%.

Les blés de mi-décembre sont à 2 nœuds avec la F2 définitive qui pointe, et les blés semés début à mi-janvier sont à mi-tallage voir fin tallage. Les blés de février sont à 2-3 feuilles sorties.

Dans les zones plus froides et tardives (Alpes de Haute Provence, Nord Gard), les semis d'octobre-novembre sont entre épi 1 cm et 2 nœuds et les semis de janvier à début tallage.

• Rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

De nouveaux foyers de rouille jaune sont à signaler :

- à Pernes les Fontaines et Entraigues sur la Sorgue sur des blés semés début novembre de la variété Anvergur,
- en Camargue à Fourques sur la variété Miradoux pour un semis de début janvier,
- et à Tarascon sur la variété RGT Voilur sur des semis d'octobre.

Période de risque : de redressement à grains laitieux.

Seuil indicatif de risque : A partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs.

A partir du stade 1 nœud : Dès les premières pustules présentes.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

Arvalis Institut du Végétal,
Chambres régionales
d'Agriculture d'Occitanie et
PACA, DRAAF Occitanie et
PACA, Terres Inovia,

Description des dégâts de rouille :

Apparition de fines taches chlorotiques allongées dans le sens des nervures (stries) puis apparition de petites pustules allongées, sur ces taches, de couleur jaune orangée.

Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.



Pustules de rouille jaune sur feuille de blé - Photo Arvalis

Évaluation du risque : Le risque demeure élevé. Chaque nouvelle semaine apporte son nouveau lot de parcelles contaminées. L'humidité des pluies de la semaine dernière et/ou ce week-end risque de continuer à favoriser le développement de la maladie. Il faut rester très vigilants !

• Rouille brune (*Puccinia recondita*)

Premier signalement de rouille brune à Saint Gilles dans le Gard (30) sur la Variété Anvergur.

Description des dégâts de rouille brune : A l'échelle de la parcelle La répartition est homogène dans la parcelle (dissémination par le vent) A l'échelle de la plante, sur les feuilles Pustules allant du brun au brun orangé, dispersées sur la feuille, essentiellement sur la face supérieure. Les quelques pustules du début d'attaque peuvent générer des centaines de pustules, si le climat est chaud et humide.

Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : observer à partir du stade 2 nœuds sur 20 plantes. Le seuil de risque est atteint dès l'apparition des symptômes sur une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque : La présence de rouille brune est signalée pour la première fois cette semaine. Le climat est humide depuis 1 semaine et les températures bien qu'en chute devraient remonter en début de semaine prochaine. Les conditions semblent idéales pour son développement de la maladie Le risque est élevé.

Cette année semble être une année à rouilles. Vigilance de mise !

• Septoriose (*S. tritici*, *S. nodorum*)

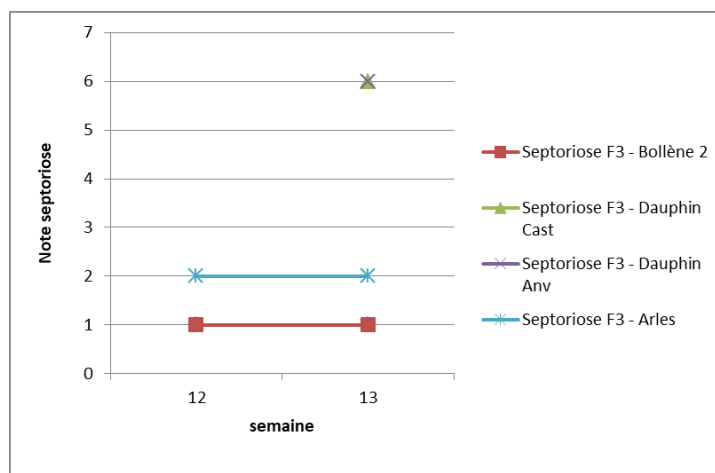
La septoriose est toujours observée cette semaine sur les semis d'automne :

- à Capestang sur RGT Aventadur (34),
- à Arles (13) sur la variété Relief,
- à Bollène (84) sur la variété Anvergur,
- à Uchaux (84) sur Isildur,
- et à Dauphin (04) sur les variétés Anvergur et Casteldoux.

Description des dégâts de septoriose :

Deux types de symptômes existent :

- taches blanches allongées,
- taches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparses, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces du limbe.



Evolution de la note septoriose (fréquence observée notée de 1 à 10 en fonction des semaines sur les parcelles fixes du réseau.

Sur la parcelle fixe d'Arles et d'Uchaux ainsi que sur la parcelle flottante (parcelle non suivie chaque semaine) de Capestang, la septoriose se trouve sur la F3 définitive. A Dauphin elle se trouve sur la F3 temporaire. Comme on peut le voir sur le graphique de la page précédente, la maladie semble stagner depuis 2 semaines sur les parcelles fixes à Bollène et Arles : la fréquence de la maladie sur les parcelles touchées est la même et la localisation reste sur la F3 définitive ou temporaire.

Sur les parcelles concernées, surveillez chaque semaine la progression de la maladie vers les feuilles du haut.

Période de risque : de 1-2 nœud à floraison.

Seuil indicatif de risque : à partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées). A partir du stade dernière feuille pointante, observer la F3 déployée du moment.

- pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose, la maladie doit être maîtrisée avant les prochaines pluies.

- pour les variétés peu sensibles, le seuil est de 50 % de feuilles atteintes.

Évaluation du risque : Risque modéré à élevé sur semis d'automne. Risque faible sur semis de printemps. Le risque est élevé si dès aujourd'hui la F4 ou la F3 définitive est contaminée. La vigilance doit être de mise pour surveiller l'évolution de la maladie qui remonte.

ORGE D'HIVER

• Oïdium (*Blumeria graminis*)

De l'oïdium est toujours observé sur des parcelles d'orge d'hiver sur le Gard, la vallée du Rhône, la Camargue et l'Hérault. La maladie n'a pas évolué pour l'instant sur les parcelles concernées. Une intervention a déjà été réalisée sur certaines parcelles.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : A partir du stade épi 1 cm :

- Variétés sensibles : plus de 20% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles)

- Autres variétés : plus de 50% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Évaluation du risque : les premiers symptômes d'oïdium sont observés sur orge d'hiver depuis 2 semaines. Le risque est modéré à élevé car l'humidité de ces derniers jours est favorable au développement de la maladie.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Agribio Union, Arvalis, Groupe CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, les LEGTA Aix Valabre et l'Isle sur Sorgue, les Ets Magne, Groupe Perret, SCAD.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.